

THÈME I
INSTITUTIONS FINANCIÈRES**PARTIE A**

Dispositions introductives

Source : Ministère des Finances

- ☐ les articles 1 à 8 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 9 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 9 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 10 à 19 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI
- ☐ l'article 16 du projet de loi;
- ☐ l'intitulé qui suit celui du chapitre I de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 17 du projet de loi qui le propose;
- ☐ l'article 18 du projet de loi;
- ☐ les articles 6.1 à 6.13 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 21 du projet de loi;
- ☐ SUSPENSION DE L'ARTICLE 21 DU PROJET DE LOI
- ☐ les articles 57, 88, 105, 131, 193, 204 et 218 du projet de loi;
- ☐ le titre qui remplace celui de la Loi sur l'assurance-dépôt ainsi que l'article 315 du projet de loi qui le propose;
- ☐ l'article 316 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 317 du projet de loi;
 - ☐ l'article 317 du projet de loi, tel qu'amendé;

- O les articles 318 et 319 du projet de loi;
- O les articles 1.2 à 1.16 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts ainsi l'article 320 du projet de loi qui les propose;
- O les articles 1 à 15 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

PARTIE B

Surveillance et contrôle

1- Obtention de l'autorisation de l'Autorité

- O les articles 20 à 44 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- O l'article 2 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, **les intitulés** ainsi que l'article 321 du projet de loi qui les propose;

- O les articles 23 à 24.1 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, **les intitulés** ainsi que l'article 322 du projet de loi qui les propose;

- O les articles 27 à 28.5 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

- O les articles 16 à 19 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
 - O l'amendement à l'article 20 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
 - O l'article 20 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O l'amendement introduisant l'article 20.1 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne

O les articles 21 à 27 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

2- Application de la loi aux groupes financiers

O l'article 45 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 46 du projet de Loi sur les assureurs;

O l'article 46 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

O les articles 47 à 49 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 6.14 à 6.18 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **les intitulés**, ainsi que l'article 21 du projet de loi qui les propose;

O les articles 28.6 à 28.10 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

O Article 28 à 32 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

3- Pratiques commerciales

O les articles 50 à 73 et 388 à 393 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- O** les articles 66.1 et 66.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 54 du projet de loi qui les propose;
- O** les articles 131.1 à 131.7 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 93 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;
- O** les articles 385.1 à 385.6 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **l'intitulé**, ainsi que l'article 212 du projet de loi qui les propose;
- O** les articles 28.11 à 28.20 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

- O** les articles 33 à 44 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

- O** les articles 103 à 103.2 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers que propose l'article 495 du projet de loi;
 - O** l'amendement à l'article 103.3 de la Loi sur la distribution de produits et services financier que propose l'article 495 du projet de loi;
 - O** l'article 103.3 de la Loi sur la distribution de produits et services financier que propose l'article 495 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O** les articles 103.4 à 103.7 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers ainsi que l'article 495 du projet de loi, tel qu'amendé, qui les propose;
- O** les articles 519 et 549 du projet de loi;
- O** les articles 74 à 77.4 de la Loi sur les instruments dérivés, ainsi que l'article 615 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;

- ☐ les articles 626 et 627 du projet de loi;
- ☐ les articles 168.1.1 à 168.1.8 de la Loi sur les valeurs mobilières ainsi que l'article 633 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 638, 647 et 648 du projet de loi;

4- Règles prudentielles

- ☐ les articles 74 à 84 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 85 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 85 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 86 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 86 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 87 à 91, 394 et 395 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ les articles 53, 66, 67, 236 du projet de loi;
- ☐ **l'intitulé** du chapitre X de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 241 du projet de loi qui le propose;
- ☐ l'article 242 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 243 du projet de loi;
 - ☐ l'article 243 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 244 à 251 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 252 du projet de loi;

- ☐ l'article 252 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 253 à 256 du projet de loi;
- ☐ **l'intitulé** du chapitre XI de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 257 du projet de loi qui le propose;
- ☐ les articles 258 à 263 du projet de loi;
- ☐ les articles 468 et 469 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **l'intitulé** ainsi que l'article 264 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 265 du projet de loi
 - ☐ l'amendement à l'article 266 du projet de loi;
 - ☐ l'article 266 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 473 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 267 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 473.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers dans l'article 267 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 474 de la Loi sur les coopératives de services financiers;
 - ☐ l'article 474 du projet de la Loi sur les coopératives de services financiers, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 475 et 476 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 267 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 477 de la Loi sur les coopératives de services financiers;
 - ☐ l'article 477 de la Loi sur les coopératives de services financiers, tel qu'amendé;

- ☐ les **intitulés** que propose l'article 267 du projet de loi;
- ☐ l'article 267 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 268 et 269 du projet de loi;
- ☐ les articles 479.1 et 479.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **les intitulés** ainsi que l'article 270 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 271 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 272 du projet de loi;
 - ☐ l'article 272 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 273 à 277 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 304 du projet de loi;
 - ☐ l'article 304 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 28.21 à 28.31 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 28.32 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
 - ☐ l'article 28.32 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 28.33 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
 - ☐ l'article 28.33 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 28.34 et 28.35 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

O les articles 45 à 57 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 58 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 58 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O l'article 59 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 60 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 60 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O l'article 61 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 62 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 62 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 63 à 67 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 68 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 68 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O l'amendement à l'article 69 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 69 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 70 et 71 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

5- **Gouvernance**

O les articles 92 à 114 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 121 à 125 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 89 du projet de loi qui les propose

O les articles 90 à 92, 125 à 127, 177 et 178 du projet de loi;

O les articles 28.36 à 28.58 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

O les articles 72 à 94 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

6- **Auditeur et actuaire**

O les articles 115 à 131 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 234 et 235 du projet de loi;

- O l'amendement à l'article 308 du projet de loi;
- O l'article 308 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O l'article 28.59 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 28.60 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'article 28.60 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 28.61 à 28.63 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 28.64 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'article 28.64 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 28.65 à 28.73 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

- O l'article 95 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 96 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
- O l'article 96 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;
- O les articles 97 à 99 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 100 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 100 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 101 à 109 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

7- États annuels et autres communications à l'Autorité

O les articles 132 à 139 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 28.74 à 28.80 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 323 DU PROJET DE LOI*

O les articles 110 à 118 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

8- Réexamen, révocation et suspension de l'autorisation

O les articles 140 à 166 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 167 du projet de Loi sur les assureurs;

O l'article 167 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

O les articles 168 à 175 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- O les articles 28.81 à 31.2 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 31.3 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi;
- O l'article 31.3 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 323 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les intitulés proposés par l'article 323 du projet de loi;
- O l'article 323 du projet de loi tel qu'amendé.
- O l'article 324 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 325 du projet de loi;
- O l'article 325 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 32.2 à 32.8 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 326 du projet de loi;
- O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 326 DU PROJET DE LOI*
- O les articles 119 à 143 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 144 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
- O l'article 144 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;
- O les articles 145 à 152 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

9- **Registre**

- ☐ les articles 176 et 177 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ les articles 32.9 et 32.10 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 326 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 326 DU PROJET DE LOI*

- ☐ les articles 153 et 154 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

10- **Confidentialité des renseignements relatifs à la surveillance**

- ☐ les articles 178 à 180 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

- ☐ l'amendement à l'article 181 du projet de Loi sur les assureurs;

- ☐ l'article 181 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ les articles 564.1 à 564.3 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 292 du projet de loi;

- ☐ l'amendement à l'article 564.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 292 du projet de loi;

- ☐ l'article 564.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 292 du projet de loi, tel qu'amendé;

- ☐ l'article 292 du projet de loi tel qu'amendé.

- O les articles 32.11 à 32.13 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 326 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 32.14 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 326 du projet de loi;
- O l'article 32.14 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 326 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les intitulés proposés par l'article 326 du projet de loi;
- O l'article 326 du projet de loi tel qu'amendé.
- O les articles 155 à 157 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 158 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
- O l'article 158 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

11- Règles particulières aux organismes d'autoréglementation et aux unions réciproques

- O les articles 182 à 195 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

PARTIE C

Régime de fonctionnement

1- Institutions financières qui sont des sociétés par actions

- O l'article 196 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

- l'amendement introduisant l'article 196.1 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- 197, 200 à 203, 208 à 210, 212 à 216 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - l'amendement à l'article 217 du projet de Loi sur les assureurs;
 - l'article 217 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- les articles 218, 221, 222, 228 à 230, du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - l'amendement à l'article 232 du projet de Loi sur les assureurs;
 - l'article 232 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- les articles 234 à 237, 241 à 253 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - l'amendement à l'article 254 du projet de Loi sur les assureurs;
 - l'article 254 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- les articles 266 à 267 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - l'amendement à l'article 268 du projet de Loi sur les assureurs;
 - l'article 268 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- les articles 269 à 273, 277, 278 et 280 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - l'amendement à l'article 283 du projet de Loi sur les assureurs;
 - l'article 283 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

- ☐ l'article 289 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 290 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 290 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 291 à 297 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 298 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 298 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 299 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 300 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 300 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 300.1 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ les articles 302 à 310 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 311 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 311 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 312 à 315 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 316 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 316 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

O les articles 317 à 323 et 324 à 335 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 336 du projet de Loi sur les assureurs;

O l'article 336 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

O les articles 337 et 339 à 343 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 159 à 174 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 174.1 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'amendement introduisant l'article 174.2 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 175 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 176 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 176 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 177 à 201 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement supprimant, dans la sous-section 1 de la section IV du chapitre VIII du titre III de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360, tout ce qui précède l'article 204;

O l'article 204 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

- ☐ l'amendement supprimant, la sous-section 2 de la section IV du chapitre VIII du titre III de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360;
- ☐ les articles 206 à 248 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 249 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
- ☐ l'article 249 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 250 et 251 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;
- ☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

2- Sociétés mutuelles

- ☐ l'amendement à l'article 198 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 198 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 199, 204 à 207, 211, 219, 220, 223 à 227, 231 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 233 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 233 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 238 à 240, 255 à 264 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ l'amendement supprimant l'article 265 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ les articles 274 à 276, 279, 281, du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 282 du projet de Loi sur les assureurs;

- ☐ l'article 282 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ l'amendement à l'article 284 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 284 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

- ☐ les articles 285 à 288, 301, 313 à 315, 338 et 344 à 352 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

3- **Organismes d'autoréglementation**

- ☐ les articles 353 à 374 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ les articles 4 à 6 du projet de loi;

- ☐ les articles 86.2 à 86.8 du Code des professions ainsi que l'article 7 du projet de loi qui les propose;

- ☐ les articles 8 à 14 du projet de loi;

3.1- **(Autres assureurs) Promutuel réassurance**

- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.1 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.2 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.3 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.4 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.5 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.6 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.7 du projet de loi;

- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.8 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.9 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.10 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.11 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 15.12 du projet de loi;

4- Coopératives de services financiers

- ☐ l'article 19 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 20 du projet de loi;
 - ☐ l'article 20 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 22 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 23 du projet de loi;
 - ☐ l'article 23 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 24 du projet de loi;
- ☐ les articles 14 et 14.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 25 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 26 et 27 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 28 du projet de loi;
 - ☐ l'article 28 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 29 à 44 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 54 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 45 du projet de loi;

- ☐ l'article 54 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 45 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 55 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 45 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 46 à 48 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 49 du projet de loi;
 - ☐ l'article 49 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 49.1 du projet de loi;
- ☐ l'article 62 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 50 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 62.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 50 du projet de loi;
 - ☐ l'article 62.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 50 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 50 du projet de loi tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 51 du projet de loi;
 - ☐ l'article 51 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 52, 55, 56, 58 et 59 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 59.1 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 60 du projet de loi;
 - ☐ l'article 60 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 61 du projet de loi;

- ☐ l'article 61 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'amendement à l'article 62 du projet de loi;
- ☐ l'article 62 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 63 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 64 du projet de loi;
- ☐ l'article 64 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 65 et 68 à 71 du projet de loi;
- ☐ les articles 92 à 96 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 72 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 73 à 76 du projet de loi;
- ☐ les articles 102 et 103 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 77 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 78 à 85 du projet de loi;
- ☐ les articles 118 à 118.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 86 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 87 du projet de loi;
- ☐ les articles 132 à 133 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 94 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 134 de la Loi sur les coopératives de services financiers;
- ☐ l'article 134 de la Loi sur les coopératives de services financiers, tel qu'amendé;

- ☐ l'article 135 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 94, tel qu'amendé, du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 137 à 137.3 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 95 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 96 du projet de loi;
- ☐ l'amendement supprimant l'article 97 du projet de loi;
- ☐ les articles 98 et 99 du projet de loi;
- ☐ l'amendement supprimant l'article 100 du projet de loi;
- ☐ les articles 101 et 102 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 103 du projet de loi;
- ☐ l'article 103 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 104 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 105.1 du projet de loi;
- ☐ l'article 106 du projet de loi;
- ☐ l'article 185.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 107 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 185.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 107 du projet de loi;
- ☐ l'article 185.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 107 du projet de loi du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'intitulé proposé par l'article 107 du projet de loi;
- ☐ l'article 107 du projet de loi, tel qu'amendé;

- ☐ l'amendement à l'article 108 du projet de loi;
- ☐ l'article 108 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 108.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 109 à 115 du projet de loi;
- ☐ les articles 216.1 et 216.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 116 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 117 à 119 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 120 du projet de loi;
 - ☐ l'article 120 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 121 du projet de loi;
 - ☐ l'article 121 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 122 du projet de loi;
 - ☐ l'article 122 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 123 et 124 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 125.1 du projet de loi;
- ☐ l'article 128 à 130 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 131.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 242 et 242.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 132 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 133 du projet de loi;

- O l'amendement introduisant l'article 133.1 du projet de loi;
- O les articles 134 à 137 du projet de loi;
 - O l'amendement introduisant l'article 137.1 du projet de loi;
- O les articles 138 à 143 du projet de loi;
- O l'article 270.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **les intitulés** ainsi que l'article 144 du projet de loi qui les propose;
- O les articles 145 à 150 du projet de loi;
 - O l'amendement à l'article 151 du projet de loi;
 - O l'article 151 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O **l'intitulé** qui suit l'article 281 de la Loi sur les coopératives de services financiers et l'article 152 du projet de loi qui le propose;
- O les articles 282.1 et 282.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 153 du projet de loi qui les propose;
- O les articles 154 et 155 du projet de loi;
- O les articles 284.1 à 284.11 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **l'intitulé** ainsi que l'article 156 du projet de loi qui les propose;
 - O l'amendement à l'article 157 du projet de loi;
 - O l'article 157 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 158 à 168 du projet de loi;
- O les articles 299.1 à 300 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 169 du projet de loi qui les propose;
 - O l'amendement à l'article 170 du projet de loi;

- ☐ l'article 170 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 171 à 174 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 175 du projet de loi;
 - ☐ l'article 175 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 176 et 179 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 180 du projet de loi;
 - ☐ l'article 180 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 324 à 324.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 181 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 182 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 183 du projet de loi;
 - ☐ l'article 183 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 183.1 du projet de loi;
- ☐ l'article 184 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 184.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 185 à 192, 194 à 202 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 202.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 203, 205 à 211 et 213 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 214 du projet de loi;
 - ☐ l'article 214 du projet de loi, tel qu'amendé;

- ☐ l'amendement à l'article 215 du projet de loi;
- ☐ l'article 215 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 216, 217 du projet de loi;
- ☐ **l'intitulé** qui suit celui de la section VI du chapitre IX de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 219 du projet de loi qui le propose;
- ☐ les articles 402.1 et 402.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **l'intitulé** ainsi que l'article 220 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 221 et 222 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 407.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 223 du projet de loi;
 - ☐ l'article 407.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 223 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 407.2 à 407.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **l'intitulé** ainsi que l'article 223 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 408 et 409 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 224 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 225 à 230 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 231 du projet de loi;
 - ☐ l'article 231 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 232 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 236.1 du projet de loi;

- ☐ l'amendement introduisant l'article 236.2 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 237 du projet de loi;
- ☐ l'article 237 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 237.1 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 237.2 du projet de loi;
- ☐ les articles 238 à 240 et 278 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 278.1 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 497 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 279 du projet de loi;
 - ☐ l'article 497 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 279 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 497.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 279 du projet de loi qui les propose, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 280 du projet de loi;
- ☐ l'article 499 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 281 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 500 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 281 du projet de loi;
 - ☐ l'article 500 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 281 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 281 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 282 à 289 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 291 du projet de loi;

- ☐ l'article 291 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 305 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 306.1 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 306.2 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 306.3 du projet de loi;

5- **Pouvoirs du ministre**

- ☐ l'article 375 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ l'article 252 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

PARTIE D

Fédération de sociétés mutuelles

1- **Régime de fonctionnement**

- ☐ les articles 376 et 377 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 378 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 378 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 379 à 384, 396 à 413, 436 à 438, 442 à 449 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 450 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 450 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

- O** les articles 451 à 457 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- 2- Fonctions auprès des sociétés membres**
- O** les articles 385 à 387, 414 à 428 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - O** l'amendement introduisant l'article 428.1 du projet de Loi sur les assureurs;
 - O** l'amendement à l'article 429 du projet de Loi sur les assureurs;
 - O** l'article 429 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- O** l'article 430 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - O** l'amendement introduisant l'article 430.1 du projet de Loi sur les assureurs;
- O** les articles 431 à 433 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - O** l'amendement à l'article 434 du projet de Loi sur les assureurs;
 - O** l'article 434 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- O** les articles 435 et 439 à 441 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

PARTIE E

Mesures d'application et autres pouvoirs de l'Autorité

1- Instructions, lignes directrices et ordonnances

- O** les articles 458 à 465 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- O les articles 564.5 à 566 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 293 du projet de loi qui les propose;
- O l'amendement à l'article 294 du projet de loi;
- O l'article 294 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 295 à 300 du projet de loi;
- O les articles 42.1 à 42.3 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 42.4 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;
- O l'article 42.4 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 42.5 à 42.7 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 350 DU PROJET DE LOI*

- O les articles 253 à 259 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

2- **Mesures conservatoires**

- O les articles 466 à 473 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- O les articles 42.8 à 42.17 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 350 DU PROJET DE LOI*

O les articles 260 à 269 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

O les articles 497, 498, 608, 609, 621, 622, 641 et 642 du projet de loi;

3- **Injonction et participation à une instance**

O les articles 474 et 475 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O l'article 301 du projet de loi;

O l'article 573.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 302 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 302.1 du projet de loi;

O l'article 42.18 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 42.19 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;

O l'article 42.19 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi, tel qu'amendé;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 350 DU PROJET DE LOI*

O les articles 270 et 271 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

4- Annulation et suspension d'un contrat

O l'amendement à l'article 476 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O l'article 476 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi, tel qu'amendé;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O l'amendement à l'article 573.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 302 du projet de loi;

O l'article 573.2 de la Loi sur les coopératives de services financiers ainsi que l'article 302 du projet de loi qui le propose, tel qu'amendé;

O l'amendement à l'article 42.20 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 350 du projet de loi;

O l'article 42.20 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts;

O les intitulés proposés par l'article 350 du projet de loi;

O l'article 350 du projet de loi, tel qu'amendé;

O l'amendement à l'article 272 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'article 272 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi, tel qu'amendé;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

5- Mesures diverses

O les articles 477 à 481 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O l'article 303 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 56.1 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 357 du projet de loi;

O l'article 56.1 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 357 du projet de loi, tel qu'amendé;

O l'article 56.2 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, **l'intitulé** ainsi que l'article 357 du projet de loi qui le propose, tel qu'amendé;

O les articles 273 à 276 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

6- Règlements de l'Autorité

O les articles 482 à 484 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 601.1 à 601.3 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 306 DU PROJET DE LOI*

O l'amendement à l'article 351 du projet de loi;

O l'article 351 du projet de loi, tel qu'amendé;

O l'article 352 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 352.1 du projet de loi;

O les articles 277 à 279 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

PARTIE F

Interdictions, sanctions administratives pécuniaires et droit pénal

1- Interdictions

O les articles 485 à 487 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O l'article 45.2 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 45.3 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;

O l'article 45.3 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi, tel qu'amendé;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 353 DU PROJET DE LOI*

O l'article 280 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

2- Sanctions administratives pécuniaires

O l'article 488 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 489 du projet de Loi sur les assureurs;

O l'article 489 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;

- ☐ l'amendement à l'article 490 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 490 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 491 à 501 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 502 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 502 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 503 à 509 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

☐ *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

- ☐ l'amendement à l'article 601.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;
- ☐ l'article 601.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 601.5 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 601.6 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;
- ☐ l'article 601.6 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 601.7 à 601.17 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 601.18 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;

- O l'article 601.18 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O l'amendement à l'article 601.19 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi;
- O l'article 601.19 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 306 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 601.20 à 601.25 de la Loi sur les coopératives de services financiers, **les intitulés** ainsi que l'article 306 du projet de loi, tel qu'amendé, qui les propose;
- O l'article 45.4 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 45.5 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;
- O l'article 45.5 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O l'amendement à l'article 45.6 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;
- O l'article 45.6 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 45.7 à 45.17 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 45.18 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;

O l'article 45.18 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 45.19 à 45.25 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 353 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 353 DU PROJET DE LOI*

O l'article 281 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 282 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 282 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O l'amendement à l'article 283 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 283 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 284 à 294 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 295 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;

O l'article 295 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, tel qu'amendé;

O les articles 296 à 302 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

O l'amendement à l'article 606 du projet de loi;

O l'article 606 du projet de loi, tel qu'amendé;

3- Dispositions pénales

O les articles 510 à 526 du projet de Loi sur les assureurs, proposée par l'article 3 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 3 DU PROJET DE LOI*

O les articles 46 à 48 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, **les intitulés** ainsi que l'article 353 du projet de loi qui les propose;

O l'article 354 du projet de loi;

O les articles 303 à 319 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, proposée par l'article 360 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 360 DU PROJET DE LOI*

THÈME II

GROUPE COOPÉRATIF DESJARDINS

PARTIE A

Règlement intérieur du Groupe

O l'amendement à l'article 547.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;

O l'article 547.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 547.2 à 547.4 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;

PARTIE B

Sortie des coopératives de services financiers formant le Groupe

O l'amendement à l'article 547.5 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;

O l'article 547.5 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;

PARTIE C

Émission de parts

- O** les articles 547.6 à 547.8 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O** l'amendement à l'article 547.9 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O** l'article 547.9 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O** l'amendement introduisant l'article 547.9.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers dans l'article 290 du projet de loi;

PARTIE D

Dirigeants gestionnaires et organes

- O** les articles 547.10 à 547.14 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O** l'amendement introduisant l'article 547.14.1 de la Loi sur les coopératives de services financiers dans l'article 290 du projet de loi;

PARTIE E

Fédération des caisses Desjardins du Québec

- O** les articles 547.15 à 547.28 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;

PARTIE F

Fonds de sécurité

- O** les articles 547.29 à 547.40 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O** l'amendement à l'article 547.41 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O** l'article 547.41 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;

- O l'article 547.42 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 547.43 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O l'article 547.43 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 547.44 à 547.46 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 547.47 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O l'article 547.47 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 547.48 à 547.69 de la Loi sur les coopératives de services financiers que propose l'article 290 du projet de loi;
- O les amendements aux intitulés que propose l'article 290 du projet de loi;
- O les intitulés et les intitulés tels qu'amendés que propose l'article 290 du projet de loi;
- O l'article 290 du projet de loi, tel qu'amendé;

PARTIE G

Résolution

- O les articles 40.5 à 40.49 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 346 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 40.50 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 346 du projet de loi;

- ☐ l'article 40.50 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 346 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 40.51 à 40.57 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts que propose l'article 346 du projet de loi;
- ☐ les amendements aux intitulés que propose l'article 346 du projet de loi;
- ☐ les intitulés et les intitulés tels qu'amendés que propose l'article 346 du projet de loi;
- ☐ l'article 346 du projet de loi, tel qu'amendé;

THÈME III

Courtage immobilier et distribution de produits et services financiers

PARTIE A

Courtage immobilier et hypothécaire

- ☐ les articles 1 à 2 de la Loi sur le courtage immobilier que propose l'article 361 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 2.1 de la Loi sur le courtage immobilier que propose l'article 361 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 3 de la Loi sur le courtage immobilier que propose l'article 361 du projet de loi;
- ☐ l'article 3 de la Loi sur le courtage immobilier que propose l'article 361 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 3.1 de la Loi sur le courtage immobilier ainsi que l'article 361 du projet de loi, tel qu'amendé, qui les propose;
- ☐ l'article 362 du projet de loi;
- ☐ l'intitulé de la section I du chapitre II de la Loi sur le courtage immobilier ainsi que l'article 363 du projet de loi qui le propose;
- ☐ les articles 364 à 371 du projet de loi;

- ☐ **l'intitulé** de la section II du chapitre II de la Loi sur le courtage immobilier ainsi que l'article 372 du projet de loi qui le propose;
 - ☐ l'amendement à l'article 373 du projet de loi;
 - ☐ l'article 373 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 374 à 376 du projet de loi;
- ☐ les articles 18 et 19 de la Loi sur le courtage immobilier ainsi que l'article 377 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 378 à 401 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 402 du projet de loi;
 - ☐ l'article 402 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 403 à 413 du projet de loi;
- ☐ les articles 59.1 et 59.2 de la Loi sur le courtage immobilier ainsi que l'article 414 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 415 à 440 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 441 du projet de loi;
 - ☐ l'article 441 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 442 et 443 du projet de loi;
- ☐ les articles 129 à 129.2 de la Loi sur le courtage immobilier, **les intitulés** ainsi que l'article 444 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 445 à 449 et 469, du projet de loi;
- ☐ l'article 11.1 de la Loi sur la distribution de produits et services financier que propose l'article 477 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 11.2 de la Loi sur la distribution de produits et services financier que propose l'article 477 du projet de loi;

O l'article 11.2 de la Loi sur la distribution de produits et services financier que propose l'article 477 du projet de loi, tel qu'amendé;

O l'article 477 du projet de loi tel qu'amendé;

O les articles 478, 484, 485, 500 et 518 du projet de loi;

PARTIE B

Devoirs des représentants et distribution en ligne

O les articles 470 à 473, 479, 486 et 487, 490 et 492 du projet de loi

O l'article 494 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 504 du projet de loi;

O l'article 504 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 507, 508, 509 et 515 du projet de loi;

O l'amendement à introduisant l'article 540.1 du projet de loi;

PARTIE C

Responsabilité des chambres

O les articles 496, 511, 512, 514, 520 à 522 et 529 du projet de loi;

O l'article 112 de de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 113 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;

O l'article 113 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 115.15.44 et 115.15.46 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;

O *SUSPENSION DE L'ARTICLE 594 DU PROJET DE LOI*

PARTIE D

Autres mesures en matière de distribution

O les articles 476, 489, 491, 501, 502, 505 et 506 du projet de loi;

O les articles 510 et 513 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 515.1 du projet de loi;

O l'article 516 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 522.1 du projet de loi;

O les articles 523, 524, 525, 526, 527, 528, 531 à 535, 537, 538, 539, 540 à 545 et 550 du projet de loi;

THÈME IV

Encadrement du secteur financier

PARTIE A

Autorité des marchés financiers

O le **titre** qui remplace celui de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers ainsi que l'article 567 du projet de loi qui le propose;

O les **intitulés** qui remplacent celui du chapitre III du titre I de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers ainsi que l'article 568 du projet de loi qui les propose;

O les articles 569 et 570 du projet de loi;

O les articles 17.0.1 à 17.0.5 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, **les intitulés** ainsi que l'article 571 du projet de loi qui les propose;

O les articles 572 et 712 du projet de loi;

- ☐ les articles 19 à 19.0.2 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier ainsi que l'article 573 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 574 et 576 à 578 du projet de loi;
- ☐ les articles 38.1 et 38.2 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier ainsi que l'article 580 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 581 et 582 du projet de loi;
- ☐ les articles 58.1 à 58.2 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 583 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 58.3 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 583 du projet de loi;
 - ☐ l'article 58.3 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 583 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 58.4 à 58.12 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, **les intitulés** ainsi que l'article 583 du projet de loi, tel qu'amendé, qui les propose;
 - ☐ l'amendement à l'article 584 du projet de loi;
 - ☐ l'article 584 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 585 du projet de loi;
 - ☐ l'article 585 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 586 à 589, 597, 598 et 644 du projet de loi;

PARTIE B

Tribunal administratif des marchés financiers

- ☐ **l'intitulé** qui remplace celui qui précède l'article 92 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers ainsi que l'article 590 du projet de loi qui le propose;
- ☐ les articles 591 à 593 du projet de loi;

- O les articles 97 à 110 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 111 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
 - O l'article 111 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 114 à 115.13 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
- O l'amendement à l'article 115.14 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
 - O l'article 115.14 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi, tel qu'amendé;
- O les articles 115.15 à 115.15.43 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
- O l'article 115.15.45 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier que propose l'article 594 du projet de loi;
- O les articles 115.15.47 à 115.15.64 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, **les intitulés** ainsi que l'article 594 du projet de loi, tel qu'amendé, qui les propose;
- O les articles 115.17 et 115.18 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier ainsi que l'article 595 du projet de loi qui les propose;
- O les articles 115.20 et 115.20.1 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier ainsi que l'article 596 du projet de loi qui les propose;
- O les articles 645 et 646 du projet de loi;

THÈME V

Autres mesures concernant le secteur financier

PARTIE A

Distribution de sommes remises à l'Autorité des marchés financiers et obtenues par suite d'un manquement

- ☐ les articles 115.9.1 à 115.9.4 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers ainsi que l'article 499 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 127.1 à 127.4 de la Loi sur les instruments dérivés ainsi que l'article 623 du projet de loi qui les propose;
- ☐ les articles 262.2 à 262.5 de la Loi sur les valeurs mobilières ainsi que l'article 643 du projet de loi qui les propose;

PARTIE B

Assurance de frais funéraires

- ☐ l'amendement à l'article 599 du projet de loi;
- ☐ l'article 599 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 600 du projet de loi;
- ☐ l'article 2.1 de la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture, les **intitulés** ainsi que l'article 601 du projet de loi qui les propose;
 - ☐ l'amendement à l'article 18.1 de la Loi sur les arrangements préalables de services financiers et de sépulture que propose l'article 602 du projet de loi;
 - ☐ l'article 18.1 de la Loi sur les arrangements préalables de services financiers et de sépulture que propose l'article 602 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 18.2 à 18.6 de la Loi sur les arrangements préalables de services financiers et de sépulture, **l'intitulé** ainsi que l'article 602 du projet de loi qui les propose;
- ☐ l'article 603 du projet de loi;

O l'amendement introduisant l'article 603.1 du projet de loi;

PARTIE C

Communication de renseignements relatifs à l'assurance automobile

O les articles 579, 604 et 605 du projet de loi;

PARTIE D

Entreprises de services monétaires

O les articles 607 et 610 du projet de loi;

PARTIE E

Instruments dérivés

O l'amendement à l'article 611 du projet de loi;

O l'article 611 du projet de loi, tel qu'amendé;

O l'amendement introduisant l'article 611.1 du projet de loi;

O l'article 612 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 613 du projet de loi;

O l'article 613 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 614, 616 et 617 du projet de loi

O l'amendement à l'article 618 du projet de loi;

O l'article 618 du projet de loi, tel qu'amendé;

O les articles 619, 620 et 624 et 625 du projet de loi;

O l'amendement à l'article 628 du projet de loi;

O l'article 628 du projet de loi, tel qu'amendé;

PARTIE F

Valeurs mobilières

- ☐ les articles 630 à 632, 634 à 637, 639 et 640 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 644.1 du projet de loi;

THÈME VI

Dispositions modificatives, transitoires et finales

PARTIE A

Dispositions modificatives

- ☐ les articles 233, 307, 327 et 328 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 329 du projet de loi;
- ☐ l'article 329 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 330 à 339
- ☐ l'**intitulé** qui précède l'article 40.1 de la Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts ainsi que l'article 340 du projet de loi qui le propose;
- ☐ les articles 341 à 343 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 344 du projet de loi;
- ☐ l'article 344 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 345 du projet de loi
- ☐ l'amendement à l'article 347 du projet de loi;
- ☐ l'article 347 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 348 et 349 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 349.1 du projet de loi;

- ☐ l'article 355 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 355.1 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 355.2 du projet de loi;
- ☐ les articles 356, 474, 475, 480, 481, 482, 483, 488, 493, 503, 517, 530, 536, 546 à 548, 575 et 650 à 663 du projet de loi
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 663.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 664 à 700 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 700.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 701 à 707 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 708 du projet de loi;
 - ☐ l'article 708 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 709 à 711 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 712.1 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 712.2 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 713 du projet de loi;
 - ☐ l'article 713 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 713 à 724 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 725 du projet de loi;
 - ☐ l'article 725 du projet de loi, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement à l'article 726 du projet de loi;

- ☐ l'article 726 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 727 à 732 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 733 du projet de loi;
 - ☐ l'article 733 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 734 à 738 du projet de loi;

PARTIE B

Dispositions transitoires et finales

- ☐ les articles 527 à 531 du projet de Loi sur les assureurs proposée par l'article 3 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 532 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ l'article 532 du projet de Loi sur les assureurs, tel qu'amendé;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 532.1 du projet de Loi sur les assureurs;
- ☐ les articles 533 à 550 du projet de Loi sur les assureurs;
 - ☐ les intitulés de la Loi sur les assureurs;
 - ☐ le titre de la Loi sur les assureurs;
- ☐ l'article 3 du projet de loi, édictant la Loi sur les assureurs, telle qu'amendée;
- ☐ l'article 15 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 309 du projet de loi;
 - ☐ l'article 309 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 310 du projet de loi;

- ☐ l'amendement introduisant l'article 310.1 du projet de loi;
- ☐ l'article 311 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 312 du projet de loi;
 - ☐ l'article 312 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ l'article 313 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement à l'article 314 du projet de loi;
 - ☐ l'article 314 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 358 et 359 du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 359.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 320 à 326 du projet de Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne,
 - ☐ les amendements aux intitulés de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
 - ☐ les intitulés et les intitulés tels qu'amendés de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
 - ☐ le titre de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne;
- ☐ l'article 360 du projet de loi, édictant la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, telle qu'amendée;
- ☐ les articles 450 et 451 du projet de loi du projet de loi;
 - ☐ l'amendement introduisant l'article 451.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 452 à 455 du projet de loi;

- ☐ l'amendement à l'article 456 du projet de loi;
- ☐ l'article 456 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 457 et 458 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 459 du projet de loi;
- ☐ l'article 459 du projet de loi, tel qu'amendé;
- ☐ les articles 1, 2, 460 à 468, 551 à 558 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 558.1 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 558.2 du projet de loi;
- ☐ les articles 559 à 564 du projet de loi,
- ☐ l'amendement introduisant l'article 564.1 du projet de loi;
- ☐ les articles 565, 566, 629, 649, 739 à 740 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 740.1 du projet de loi;
- ☐ l'amendement introduisant l'article 740.2 du projet de loi;
- ☐ l'amendement à l'article 741 du projet de loi;
- ☐ l'article 741 du projet de loi, tel qu'amendé.
- ☐ les intitulés du projet de loi;
- ☐ le titre du projet de loi;

☐ Motion de renumérotation;

☐ Motion d'ajustement.

MOTION DE RENUMÉROTATION

PROJET DE LOI N° 141

Il est proposé que les dispositions du présent projet de loi soient numérotées de nouveau en tenant compte des amendements.

MOTION D'AJUSTEMENT AU RECUEIL DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS DU QUÉBEC

PROJET DE LOI N° 141

Procéder à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi sous étude afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).